



Le FIR et les PRI s'associent en 2011 et lancent l'appel à candidature pour la 6ème édition du Prix de la Recherche européenne « Finance et Développement Durable »

Paris, le 26 janvier 2011 - Le Forum pour l'Investissement Responsable (FIR) et les Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) lancent l'appel à candidature du 6ème prix de la Recherche européenne « Finance et Développement Durable ».

Le Prix FIR est né en 2005 de la nécessité de soutenir la recherche académique, encore émergente dans le domaine de la finance et du développement durable. En lançant des ponts entre le monde universitaire, les parties prenantes et le monde de la finance, le Prix élargit le champ d'investigation de la recherche pour permettre aux praticiens d'innover. Il valorise la recherche universitaire européenne et légitime l'Investissement Socialement Responsable (ISR).

Les PRI lancent en même temps l'appel à candidature pour leur récompense mondiale : PRI-Mistra 2011 Academic Conference Awards. Les deux Prix suivront un même calendrier avec, notamment, une cérémonie de remise des Prix en duplex entre Paris (Prix européen) et Stockholm (Prix mondial). Le FIR et les PRI s'associent afin de renforcer et d'encourager en particulier la recherche européenne.

Dispositif du 6ème Prix de la Recherche Européenne « Finance et Développement Durable » :

Calendrier : le dépôt des candidatures doit être faites avant le 30 avril 2011, le Jury se réunira fin mai pour la présélection et fin juin pour la décision finale. Les Prix seront remis aux lauréats le 26 septembre 2011 à Paris lors d'une cérémonie en parallèle de celle des Prix qui seront remis à Stockholm.

Catégories & Dotations : le Prix Européen, désormais FIR-PRI, récompense le « meilleur article académique » le « meilleur mémoire de master » et la « meilleure thèse doctorale ». Ces Prix sont dotés de 5 000 euros chacun. Le Prix européen octroie également trois bourses de recherche de 3 000 euros chacune.

Membres académiques du Jury :

Président d'honneur : Yves Simon – Paris Dauphine

Président : Nicolas Mottis – ESSEC MBA

Nihat Aktas – EMLYON Business School

José Allouche – IAE Paris la Sorbonne

Jim Hawley – Saint Mary's College of California

Céline Louche – Vlerick Leuven Gent Management School

Bernard Marois – HEC

Bouchra M'Zali – Université du Québec à Montréal

Sébastien Pouget – Toulouse School of Economics

Le Prix 2011 bénéficie d'ores et déjà du soutien financier de **11 partenaires** : Allianz Global Investors France, Caisse des Dépôts, Crédit Agricole SA, Dexia, Erafp, FRR, Groupama Asset Management, Natixis Asset Management, Oddo Securities, Paris Europlace et Sycomore Asset Management.

A propos du FIR : Le Forum pour l'Investissement Responsable est une association française multipartite fondée en 2001 qui a pour vocation de promouvoir l'ISR, l'Investissement Socialement Responsable. Le FIR regroupe l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur de l'ISR : investisseurs, sociétés de gestion, courtiers, agences de notations extra-financières, conseils investisseurs, organisations de place, mais aussi universitaires, représentants des syndicats et professionnels engagés.

.../...

Le FIR est également l'organisateur de la Semaine de l'ISR. Cette Semaine est placée sous le Haut Patronage du Ministère du Développement Durable et sa première édition, en 2010, a vu plus de 60 manifestations se tenir sous son égide.

En 2010, le FIR a lancé CorDial (pour Corporate Dialogue), une structure de dialogue avec les émetteurs. En 2010, les travaux ont porté sur le Gouvernement d'Entreprise, l'évolution du rôle et des Assemblées Générales et les politiques de Ressources Humaines dans la crise économique et financière. Le FIR est l'un des membres fondateurs d'Eurosif.

Site Web : www.frenchsif.org

A propos des UNPRI : les principes pour l'investissement responsable des Nations Unies est un réseau international d'investisseurs qui travaille à la mise en place de six principes pour l'investissement responsable. Les principes ont été conçus par la communauté des investisseurs. Ils portent l'idée que les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) affectent la performance des placements et qu'ils doivent être pris en compte par les investisseurs dans le cadre de leur responsabilité fiduciaire. Les principes fournissent un cadre volontaire dans lequel tous les investisseurs peuvent intégrer des enjeux ESG à leurs pratiques en matière d'investissement tout en alignant ces objectifs sur ceux de la société dans son ensemble. L'initiative est pilotée par le secrétariat des PRI. Il accompagne les investisseurs en partageant les bonnes pratiques, en facilitant la collaboration et en pilotant des groupes de travail. L'initiative est basée au Royaume-Uni. Fin 2010, elle comptait 861 signataires à travers le monde.

Site Web : www.unpri.org

Contacts:

FIR : Grégoire Cousté - gregoire.couste@frenchsif.org / Tél +33 (0)6 65 00 57 75

PRI : Natalie Beinisch - natalie.beinisch@unpri.org / Tél +44 20 77 49 51 06